

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## DIAGNOSTIC MOBILITÉ & DÉPLACEMENTS



29A Rue de Sarrelouis  
57220 BOULAY-MOSELLE  
Tél. : 03 87 79 52 90  
Fax : 03 87 79 57 24  
contact@cchpb.net

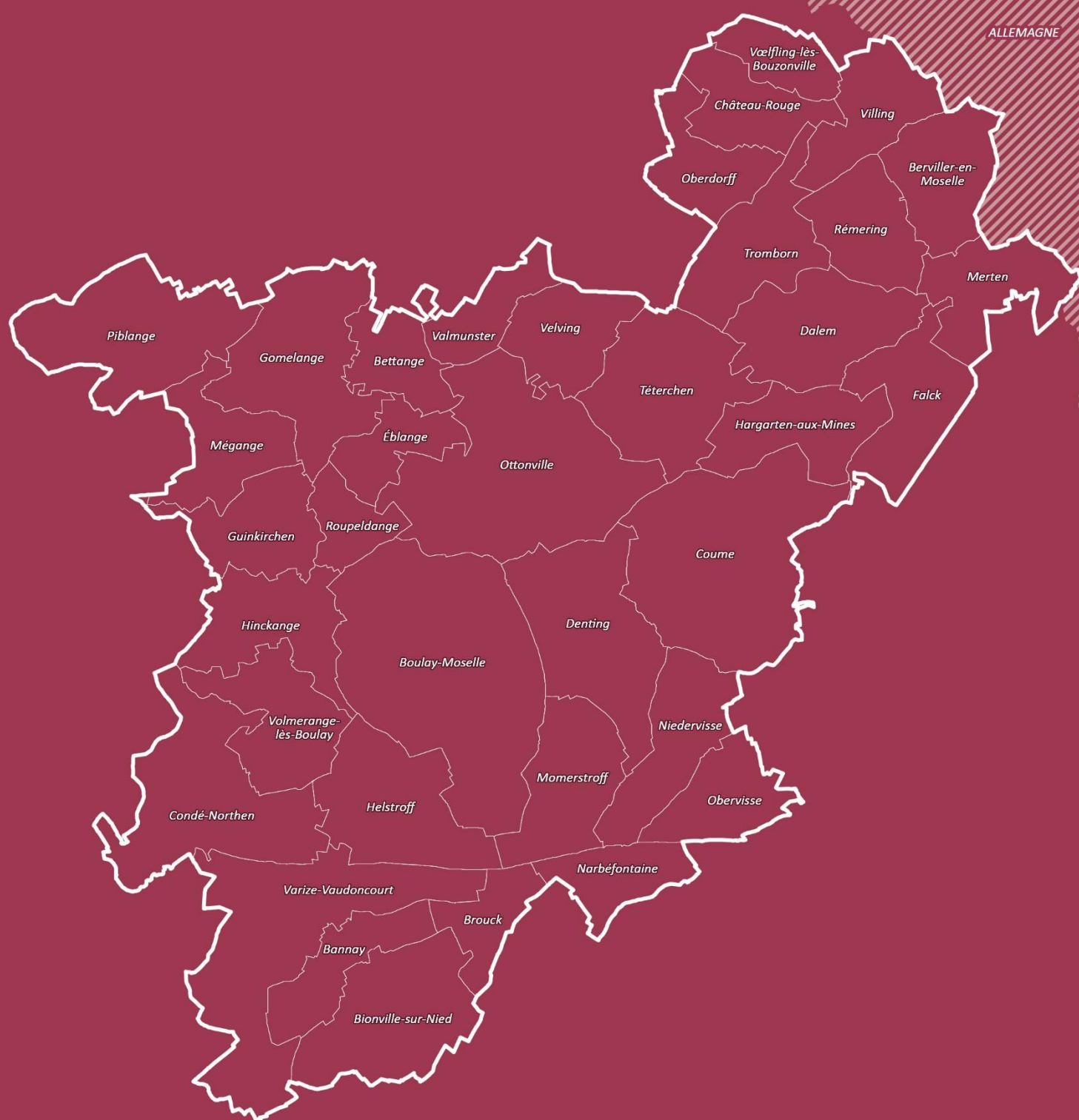
**PLUI APPROUVÉ LE  
12/12/2024**

par délibération du  
Conseil Communautaire

**Modification simplifiée  
n°1 approuvée le  
26/02/2026**

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. ENSEIGNEMENTS DU SCOTAM</b>                                                       | <b>4</b>  |
| <b>2. ACCESSIBILITÉ GÉNÉRALE DU TERRITOIRE</b>                                          | <b>5</b>  |
| 2.1. Les principaux accès au territoire                                                 | 5         |
| A. Un territoire maillé par des routes départementales et concentré vers Boulay-Moselle | 5         |
| B. Un réseau ferré utilisé uniquement par le fret.                                      | 5         |
| 2.2. Géographie qualitative des déplacements                                            | 6         |
| A. Des infrastructures routières plus développées ...                                   | 6         |
| B. La plupart des trajets ne sont pas adaptés aux vélos                                 | 6         |
| 2.3. État des lieux de l'offre routière                                                 | 7         |
| A. Principaux axes de communication routiers                                            | 7         |
| B. Covoiturage                                                                          | 8         |
| C. Stationnement                                                                        | 8         |
| 2.4. État des lieux de l'offre en transports en commun                                  | 13        |
| A. Armature du réseau de transport en commun                                            | 13        |
| B. Réseau de bus fluo Grand Est                                                         | 14        |
| C. Solibus pour les non mobiles                                                         | 14        |
| 2.5. État des lieux des mobilités actives                                               | 16        |
| A. Un potentiel d'infrastructures à destination des modes actifs qui reste à développer | 16        |
| B. Les itinéraires de randonnée                                                         | 16        |
| <b>3. LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA HOUE-PAYS BOULAGEOIS</b>                      | <b>17</b> |
| 3.1. État des lieux des pratiques de déplacement des habitants                          | 17        |
| A. Équipement des ménages de la Houve Pays Boulageois                                   | 17        |
| B. Motifs des déplacements du Pays Boulageois                                           | 19        |
| C. De grandes améliorations concernant l'insécurité routière                            | 20        |
| 3.2. Géographie des déplacements sur le territoire                                      | 22        |
| A. Les migrations domicile-travail et domicile-étude sur le territoire de la CCHPB      | 22        |
| B. Échanges avec les autres territoires du pays boulageois                              | 23        |
| C. Déplacements des habitants de la Houve                                               | 24        |





## 2.2. GÉOGRAPHIE QUALITATIVE DES DÉPLACEMENTS

### A. Des infrastructures routières plus développées...

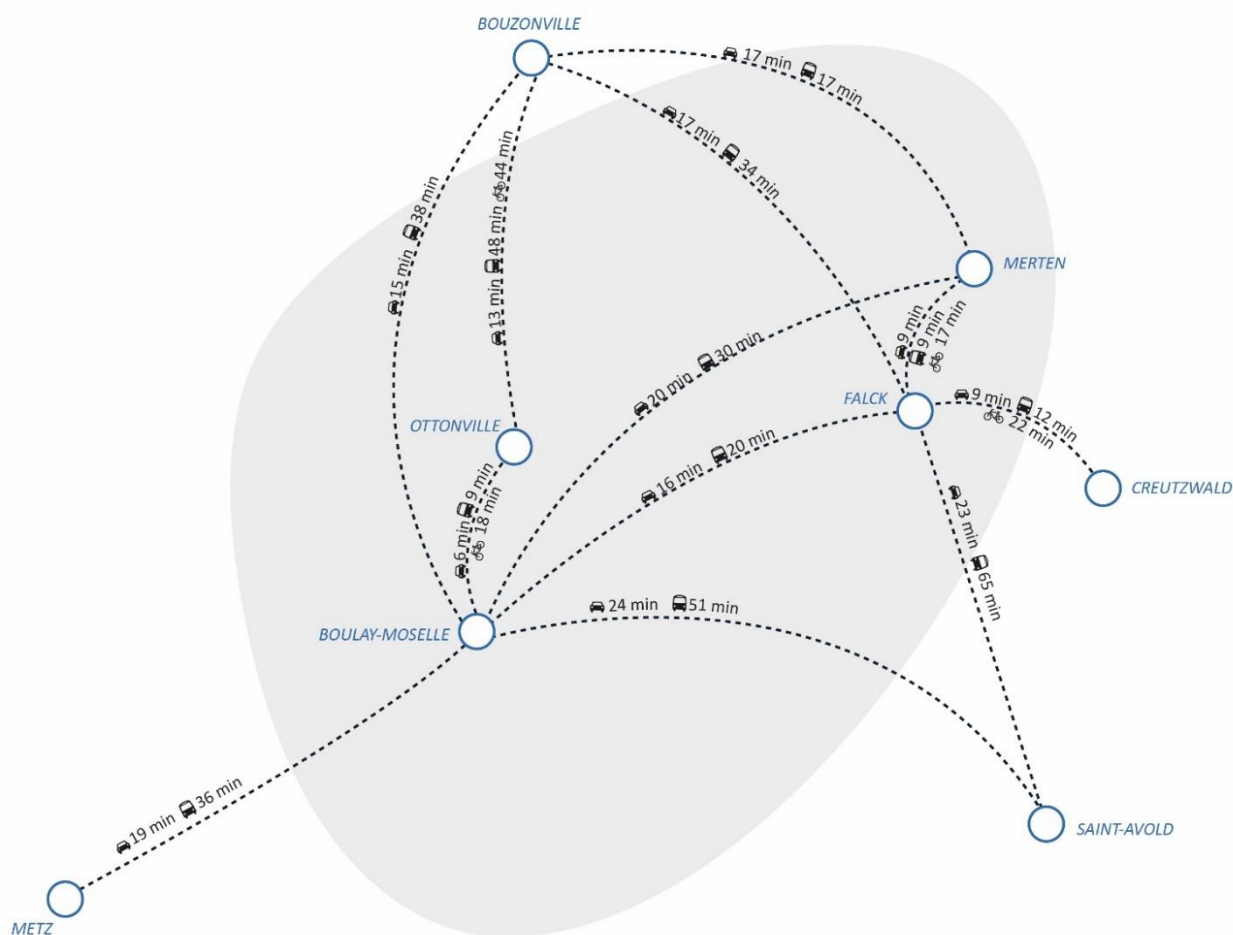
L'automobile est le moyen de transport le plus efficace (rapport temps/distance) sur le territoire. Il est jusqu'à deux fois plus efficace que les transports en commun. Sur certains trajets, les **temps de déplacement du réseau TIM talonne ceux de la voiture**. Ces axes sont en fait des trajets courts en distance ou des trajets de la ligne TER 03.

### B. La plupart des trajets ne sont pas adaptés aux vélos

Les trajets à vélo sont particulièrement longs entre chaque commune, mais il existe tout de même des liaisons qui méritent de faire l'objet de réflexion, notamment entre Boulay-Moselle ou Falck et les villes voisines, ou au sein des villages afin de desservir les équipements locaux (écoles, crèches, commerces...).

Le vélo est néanmoins très peu utilisé compte tenu de la topographie du territoire, mais le VAE (vélo à assistance électrique) représente peut-être l'opportunité de développer une offre autre que celle du vélo loisir.

## DISTANCES / TEMPS\* SELON LES MODES DE DÉPLACEMENT



\* Liaisons les plus rapides

Schématisme du périmètre de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Source : fluo.eu

## 2.3. ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE ROUTIÈRE

### A. Principaux axes de communication routiers

#### ◆ Un territoire bien maillé par un réseau de routes départementales

L'A4 traverse d'est en ouest le sud du territoire. L'unique échangeur situé à Varize-Vaudoncourt ne permet cependant pas de raccourcir les temps de déplacements internes, mais offre un réel gain de temps pour les habitants des communes se situant sur le territoire boulageois en direction de Metz Métropole. La départementale 954, axe majeur de circulation, permet de relier le territoire à l'Allemagne et offre un itinéraire alternatif à l'autoroute pour aller vers Metz.

#### ◆ Mais pas desservi par le train

Le territoire est traversé par une ligne de chemin de fer réservée à l'usage du fret.

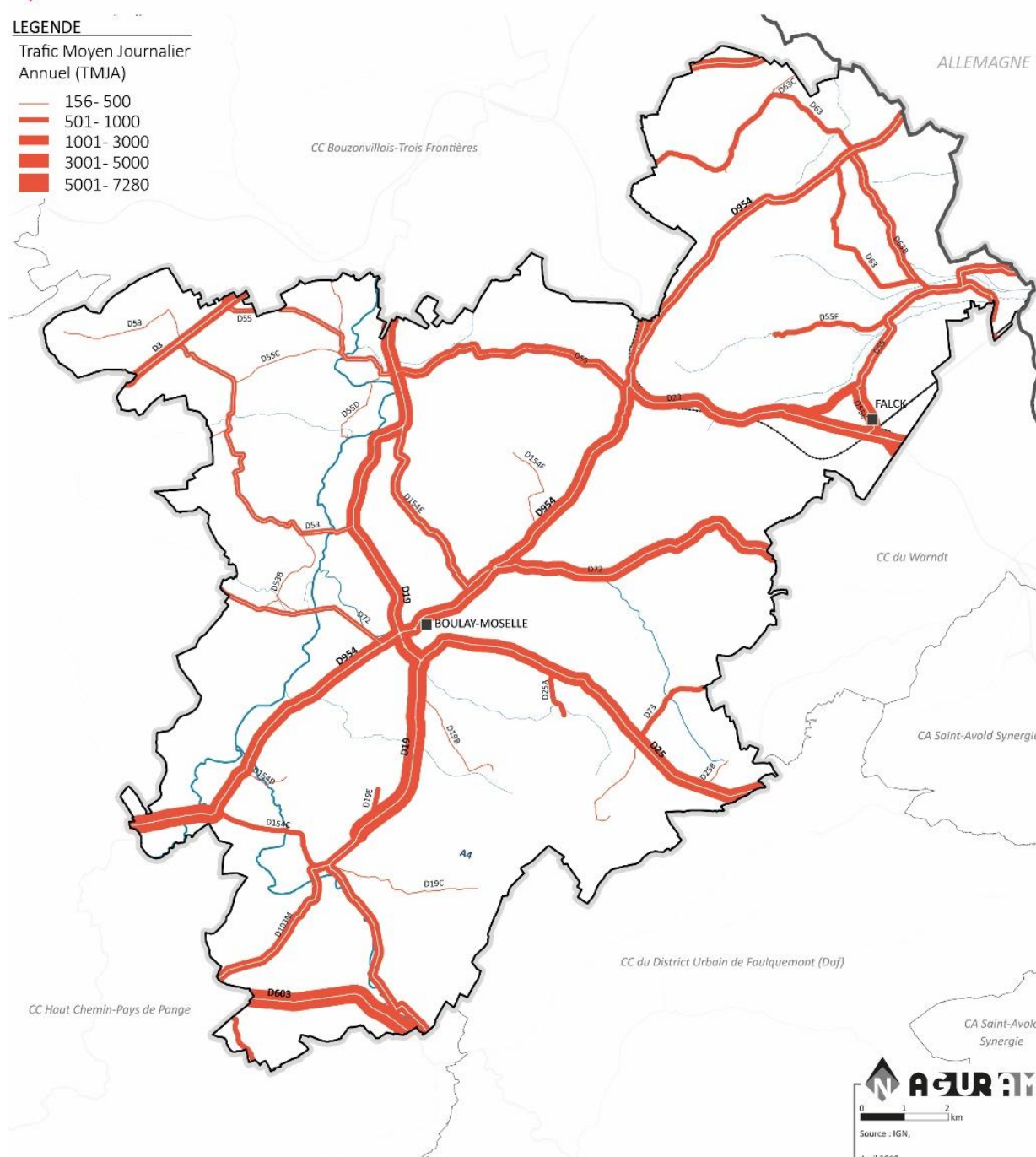


### CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL

#### LEGENDE

Trafic Moyen Journalier  
Annuel (TMJA)

- 156- 500
- 501- 1000
- 1001- 3000
- 3001- 5000
- 5001- 7280



## B. Covoiturage

### ◆ La difficile prise en compte du covoiturage

Le covoiturage est une pratique difficilement identifiable sur le territoire de la Houve Pays Boulageois. Tout d'abord, parce qu'elle s'organise souvent au sein d'un réseau de connaissance des individus, et ensuite parce qu'il n'existe pas de système de comptabilisation des passagers d'une voiture sur le territoire. On observe tout de même des comportements qui laissent penser que le covoiturage s'organise en particulier autour du péage de Varize-Vaudoncourt.

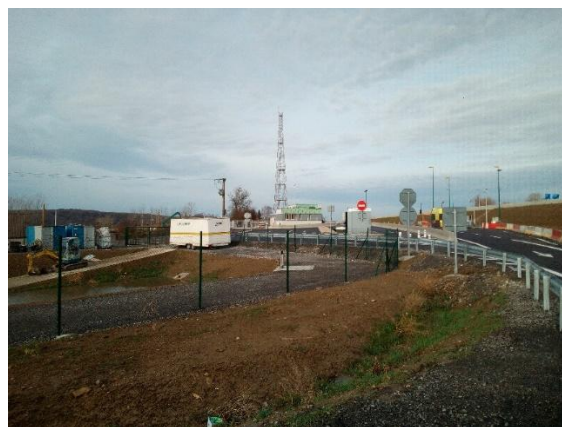
### ◆ Une nouvelle aire de covoiturage en cours de réalisation

Afin de pérenniser cette aire de covoiturage « *sauvage* », dans le cadre de la réhabilitation du péage de Varize, un aménagement en cours prévoit une cinquantaine de places à destination des covoitureurs.

Cette aire de covoiturage sécurisée favorisera aussi l'intermodalité et la mobilité électrique en faisant installer 4 bornes de recharge pour les véhicules électriques et un abri à vélos.



DES VOITURES STATIONNENT ENCORE PRÈS DU PÉAGE DE VARIZE DURANT LES TRAVAUX.



LE FUTUR PÉAGE ACCUEILLERA AUSSI UN PÉAGE SANS BARRIÈRE (POUR UNE PREMIÈRE FOIS EN FRANCE)

## C. Stationnement

### ◆ Un stationnement majoritairement privé

Le stationnement étant essentiellement résidentiel sur l'ensemble des communes de la communauté de commune de la Houve Pays Boulageois, il ne fait pas l'objet de saturation particulière. Globalement, les tensions foncières ne sont pas suffisantes pour contraindre le nombre de places offertes par logement. Par conséquent, les ménages disposent majoritairement d'un nombre de places suffisant sur leurs parcelles. Le stationnement résidentiel sur l'espace public est le résultat d'un choix de la part des ménages de ne pas avoir de stationnement privé ou de faire un autre usage de leurs espaces de stationnement (autres usages en particulier pour le garage), et non pas d'une norme contraignante établie par les documents d'urbanisme précédents.

### ◆ Des besoins spécifiques en cœur de ville ou en centre bourg

On observe, en milieu plus dense, que le stationnement fait face à d'avantage de pression en raison de la densité du bâti et de l'activité qui s'y trouve (en particulier dans la commune de Boulay-Moselle) et de la polarité que représente son centre-ville. Pour autant, la commune de Boulay-Moselle dispose de nombreuses poches de stationnement qui lui permettent d'emmagasiner des flux assez importants de voitures aux heures de pointe.

Plusieurs communes ont mis en place des zones bleues afin d'encourager une rotation des voitures s'y stationnant, et donc d'éviter les effets indésirables des voitures ventouses qui occupent l'espace public pour des raisons autres que des motifs d'achat ou de loisirs en centre-ville.



LE STATIONNEMENT À BOULAY-MOSELLE EST UNE VÉRITABLE PROBLÉMATIQUE, CAR IL S'AGIT D'UN CŒUR URBAIN QUI ANIME LA VIE INTERCOMMUNALE — CERTAINS STATIONNEMENTS GÊNENT LES PIÉTONS PAR ENDROITS

D'autres problèmes se localisent également **au niveau des équipements scolaires aux heures de pointe**. L'afflux de nombreuses voitures au même moment provoque des conflits d'usages avec les cars FLUO. C'est un phénomène que l'on observe autant en milieu urbain que rural.

#### ◆ Inventaire du stationnement

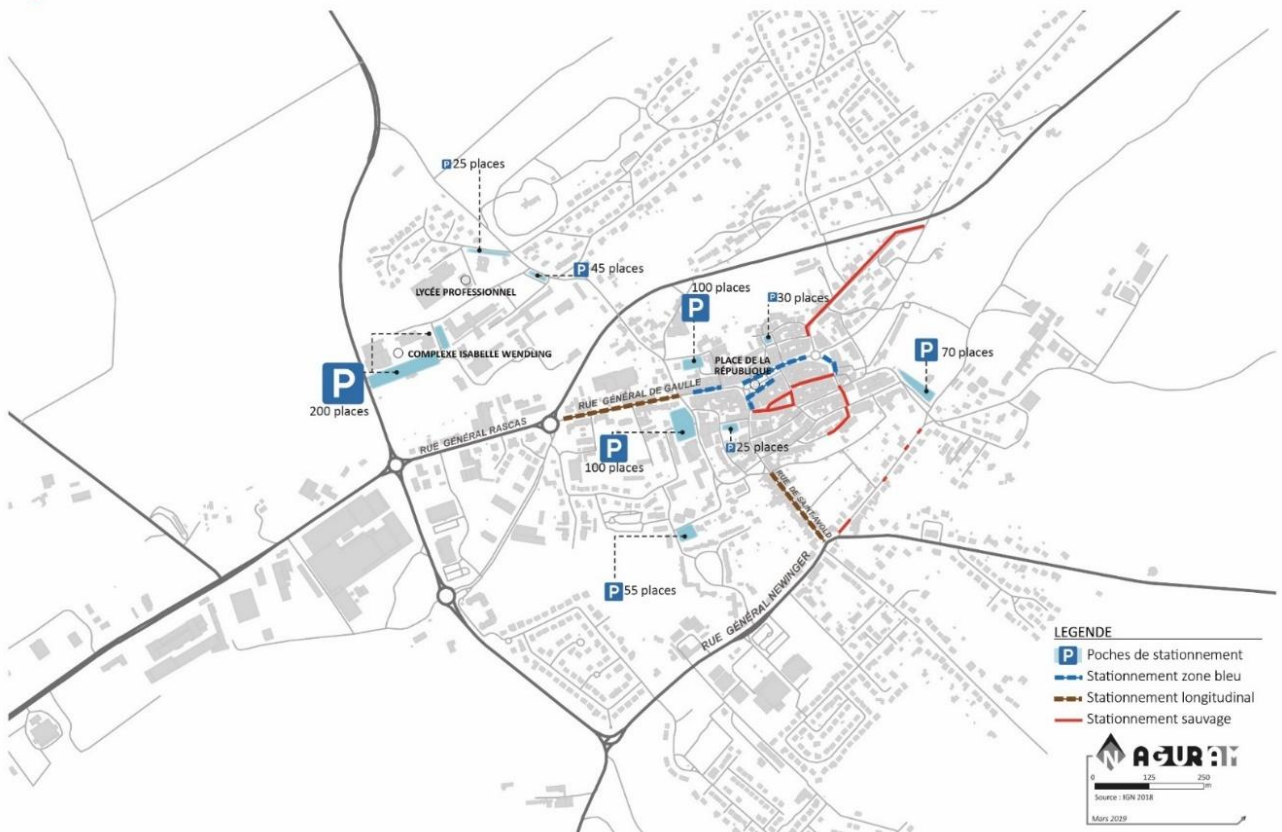
Ces chiffres sont le fruit **d'une estimation alimentée par un comptage rapide** des espaces de stationnement publics afin de comprendre l'organisation du stationnement dans chaque commune. Ces estimations ne prennent pas en compte le stationnement longitudinal, sauf dans le cas où celui-ci pose un problème par l'existence de stationnement sauvage par exemple.

L'article L-151-4 du Code de l'urbanisme demande au rapport de présentation du PLU d'établir : « **un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités** ».

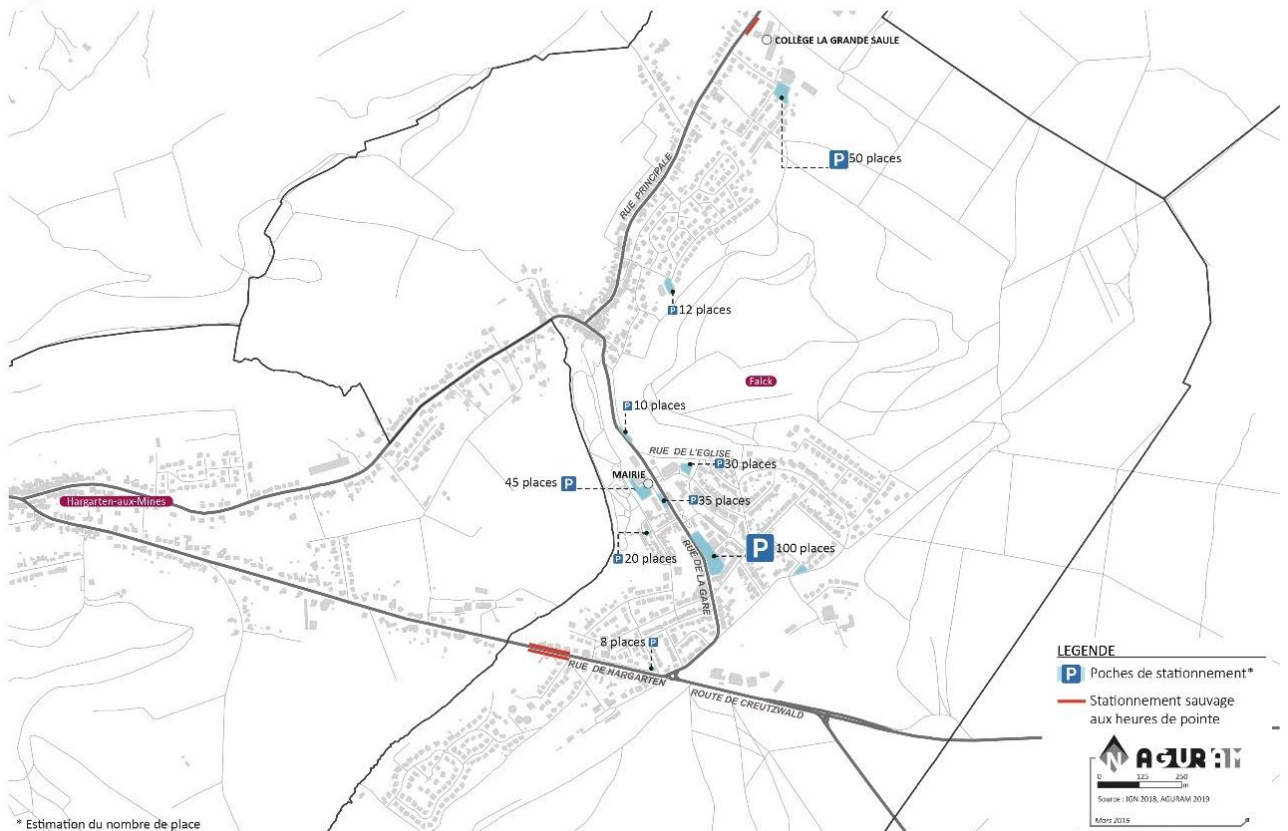
Il n'est donc pas question ici d'essayer d'identifier de manière exhaustive toutes les places de stationnement d'une commune, mais bien de compter les places disponibles dans les parcs de stationnement. L'objectif majeur est **d'identifier les éventuelles saturations** comme c'est déjà le cas dans le centre-ville de Boulay.



**CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION**  
**STATIONNEMENT - BOULAY-MOSELLE**



**CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION**  
**STATIONNEMENT - FALCK**



\* Estimation du nombre de place

| Nb approximatif de places sur des espaces de stationnement publics dédiés (parkings, poches de stationnement ...) |     | Nb de places handicapés | Présence Ponctuelle de stationnement sauvage                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Boulay-Moselle                                                                                                    | 695 | 7                       | Rues Comté Bony Lavergne, de Sarrelouis, des Arquebusiers, du Chaudron, du Four Banal, Brûlée et des Halles |
| Bannay                                                                                                            | 5   | -                       | -                                                                                                           |
| Berviller-en-Moselle                                                                                              | 45  | 1                       | -                                                                                                           |
| Bettange                                                                                                          | 40  | 1                       | -                                                                                                           |
| Bionville-sur-Nied                                                                                                | 15  | -                       | Au niveau de la poste                                                                                       |
| Brouck                                                                                                            | -   | -                       | -                                                                                                           |
| Château-Rouge                                                                                                     | 10  | -                       | -                                                                                                           |
| Condé-Northen                                                                                                     | 5   | 2                       | -                                                                                                           |
| Coume                                                                                                             | 85  | -                       | -                                                                                                           |
| Dalem                                                                                                             | 75  | 4                       | -                                                                                                           |
| Denting                                                                                                           | 30  | 1                       | -                                                                                                           |
| Eblange                                                                                                           | 45  | -                       | -                                                                                                           |
| Falck                                                                                                             | 310 | 11                      | Rue de Hagarten, D55                                                                                        |
| Gomelange                                                                                                         | -   | -                       | -                                                                                                           |
| Guinkirchen                                                                                                       | 20  | 1                       | -                                                                                                           |
| Hergarten-aux-Mines                                                                                               | 100 | 2                       | -                                                                                                           |
| Helstroff                                                                                                         | 20  | -                       | -                                                                                                           |
| Hinckange                                                                                                         | 10  | -                       | -                                                                                                           |
| Mégange                                                                                                           | 10  | -                       | -                                                                                                           |
| Merten                                                                                                            | 110 | 5                       | -                                                                                                           |
| Momerstroff                                                                                                       | 40  | 2                       | -                                                                                                           |
| Narbéfontaine                                                                                                     | 25  | 1                       | -                                                                                                           |
| Niedervisse                                                                                                       | 10  | -                       | -                                                                                                           |
| Oberdorff                                                                                                         | -   | -                       | -                                                                                                           |

| Nb approximatif de places sur des espaces de stationnement publics dédiés (parkings, poches de stationnement ...) |     | Nb de places handicapés | Présence Ponctuelle de stationnement sauvage |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------------------------|----------------------------------------------|
| Obervisse                                                                                                         | 25  | 1                       | -                                            |
| Ottonville                                                                                                        | 10  | -                       | -                                            |
| Piblange                                                                                                          | 75  | 5                       | D53 (aux heures de pointe)                   |
| Rémering                                                                                                          | 15  | 1                       | -                                            |
| Roupeldange                                                                                                       | 10  | 1                       | -                                            |
| Téterchen                                                                                                         | 135 | 2                       | Parking des commerces D954 parfois saturé    |
| Tromborn                                                                                                          | 10  | 2                       | -                                            |
| Valmunster                                                                                                        | -   | -                       | -                                            |
| Varize                                                                                                            | 50  | 2                       | -                                            |
| Velving                                                                                                           | 15  | 1                       | -                                            |
| Villing                                                                                                           | 20  | -                       | -                                            |
| Vœlfling-lès-Bouzonville                                                                                          | 10  | -                       | -                                            |
| Volmerange-lès-Boulay                                                                                             | 125 | 2                       | -                                            |



POCHE DE STATIONNEMENT RÉCEMMENT RÉAMÉNAGÉE AU PIED DE L'ÉGLISE DE MOMERSTROFF

## 2.4. ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

### A. Armature du réseau de transport en commun

#### ◆ Un territoire entièrement desservi par le réseau TIM

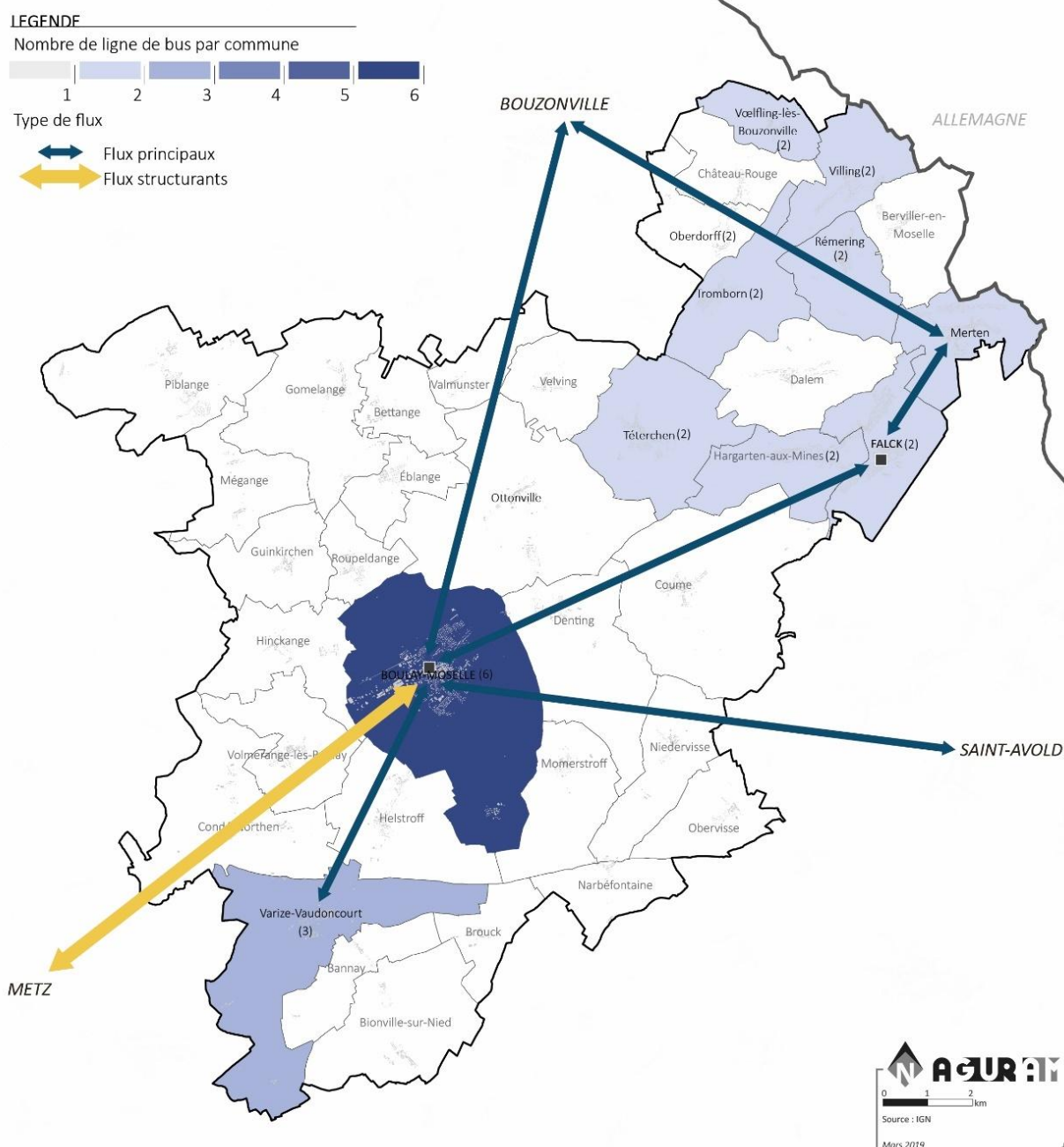
Le réseau est maintenant géré par la région et est en cours de réorganisation. Il est actuellement principalement dédié au transport scolaire. Une ligne de car FLUO (ex car TER) structure aussi le territoire, elle relie Thionville à Creutzwald et est plus adaptée à un usage scolaire en semaine et de loisirs et d'achats le week-end.

#### ◆ Boulay-Moselle concentre l'offre de transport en commun

La convergence des lignes de bus et l'offre de mobilité fait de la commune de Boulay-Moselle un potentiel pôle d'échange qui permet de rejoindre les pôles environnants (Bouzonville, Saint-Avold et Metz). Cette position se matérialise déjà avec l'aménagement rue des Imprimeurs qui favorise l'intermodalité voiture/bus.



### CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION ARMATURE DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN



## B. Réseau de bus fluo Grand Est

### ◆ Une offre interurbaine avant tout adaptée aux besoins des étudiants

Le territoire n'est pas desservi par le train. L'offre interurbaine est donc assurée par le **réseau FLUO Bus Grand Est** (géré par la Région), composé de **12 lignes de bus FLUO** (ex-TIM) et une ligne TER FLUO assurée en car :

- La **ligne TER 03** relie **Thionville à Creutzwald** : en semaine 4 des 16 cars passent par les communes de Falck, Hargarten-aux-Mines, Merten et Téterchen, avec des horaires qui profitent davantage aux étudiants qu'aux actifs. Le week-end et les jours fériés, seuls deux cars circulent dans les deux sens avec des horaires qui privilégient plutôt les déplacements ayant pour motif les achats ou les loisirs.
- La **ligne 4** relie **Creutzwald à Metz** : en semaine 28 cars passent par les communes de Merten, Dalem, Falck, Hargarten-aux-Mines, Téterchen, Ottonville, Deting, Coume, Boulay-Moselle, Helstroff, Varize, Volmerange-lès-Boulay, Condé-Northen. Cette offre est essentiellement à destination des étudiants se rendant à Boulay-Moselle ou à Metz, mais les horaires sont aussi compatibles avec les besoins d'un actif qui réalise des horaires classiques de bureau.
- Les **liaisons directes en direction de la commune de Bouzonville se font par la ligne 9, 17 et 20**. Le passage des cars sur ces lignes est moins fréquent et se cantonne à répondre à une demande scolaire pour les communes au nord de Boulay-Moselle certains jours de semaine.
- **Aucune ligne vers l'Allemagne n'a été répertoriée.**

## C. Solibus pour les non mobiles

### ◆ Un service avant tout à destination des personnes non mobiles

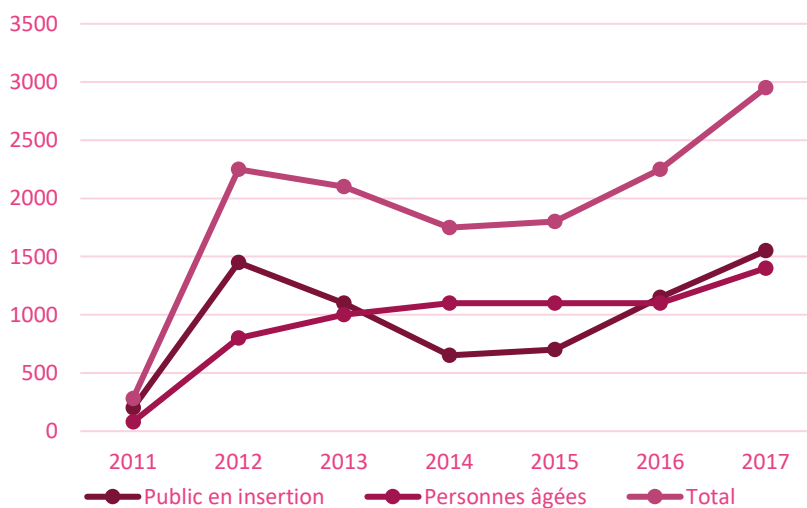
Ce service proposé par l'association Trans'boulot **permet aux populations les plus fragiles** (personnes âgées et personnes en insertion professionnelle) de disposer d'une navette afin de réaliser des trajets quotidiens dans **un rayon de 40 km autour de Boulay-Moselle et de Falck**. Depuis 2017, les chiffres de fréquentation sont encourageants et confirment un regain de fréquentation pour les personnes en insertion.

Après plusieurs baisses de fréquentation de 2012 à 2014, la tendance repart à la hausse. Ainsi, au 31 juillet 2018 (derniers chiffres communiqués), **la fréquentation semble poursuivre son développement avec 213 trajets A/R** de plus qu'en 2017 à la même époque.



*Selon les chiffres de l'EDGT, 10% des personnes sur le territoire du Pays Boulageois ne sont pas mobiles. Ce sont plutôt des femmes et des retraités.*

Évolution des trajets depuis 2012

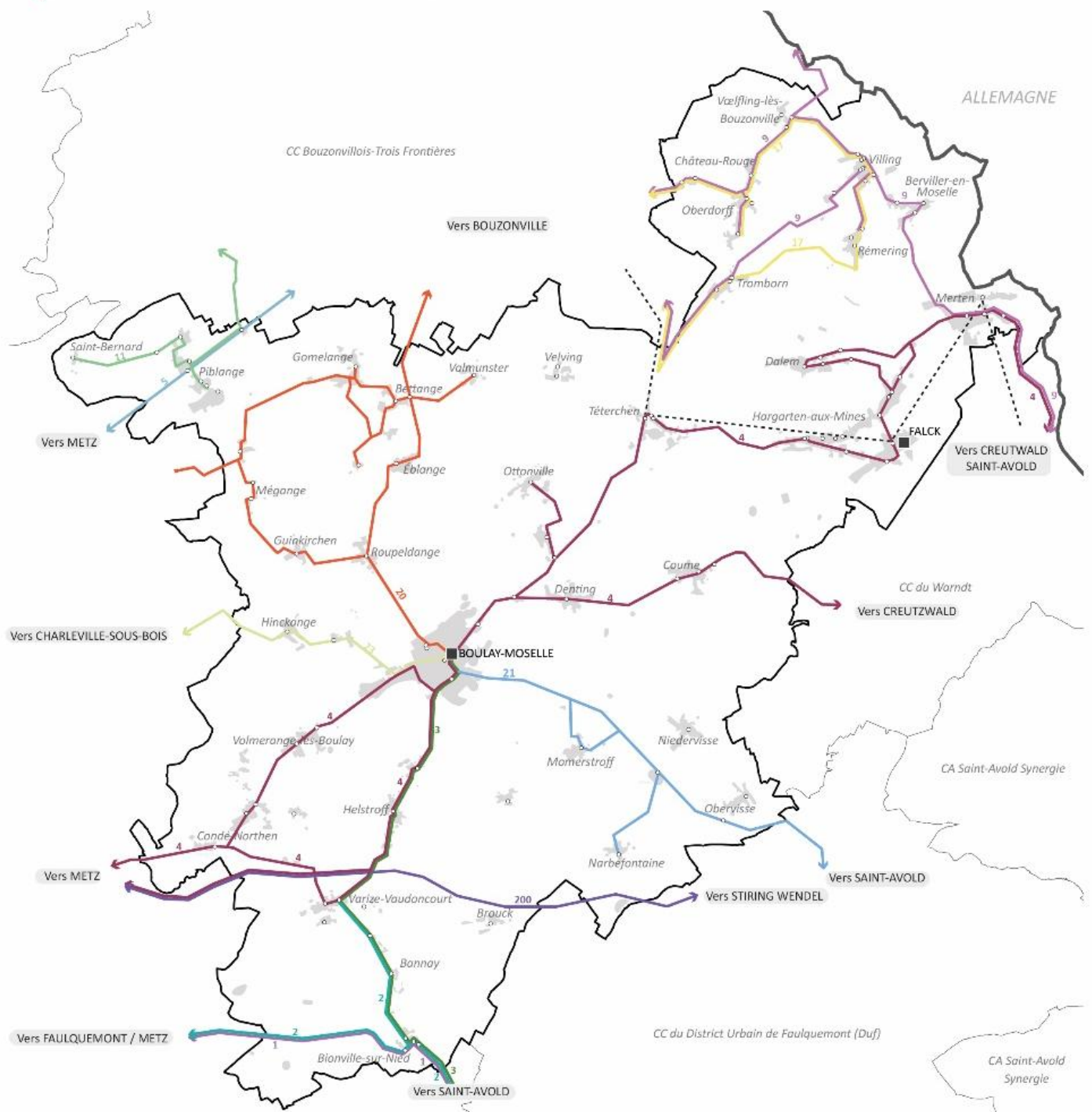


Source : Solibus, 2017



## CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION

### TRANSPORT EN COMMUN INTERURBAIN



#### LEGENDE

○ Arrêt de Bus TIM

----- Lignes de bus TER (tracé schématique)

#### Lignes TIM

- |                                     |                                    |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 1- Saint-Avold / Faulquemont / Metz | 11- Saint-Bernard / Bouzonville    |
| 2- Metz / Saint-Avold               | 17- Bouzonville / Rémering         |
| 3- Boulay / Saint-Avold             | 20- Boulay / Bouzonville           |
| 4- Metz / Creutzwald                | 21- Boulay / Saint-Avold           |
| 5- Metz / Bouzonville               | 23- Charleville-sous-Bois / Boulay |
| 9- Guerstling / Saint-Avold         | 200- Stiring Wendel / Metz         |



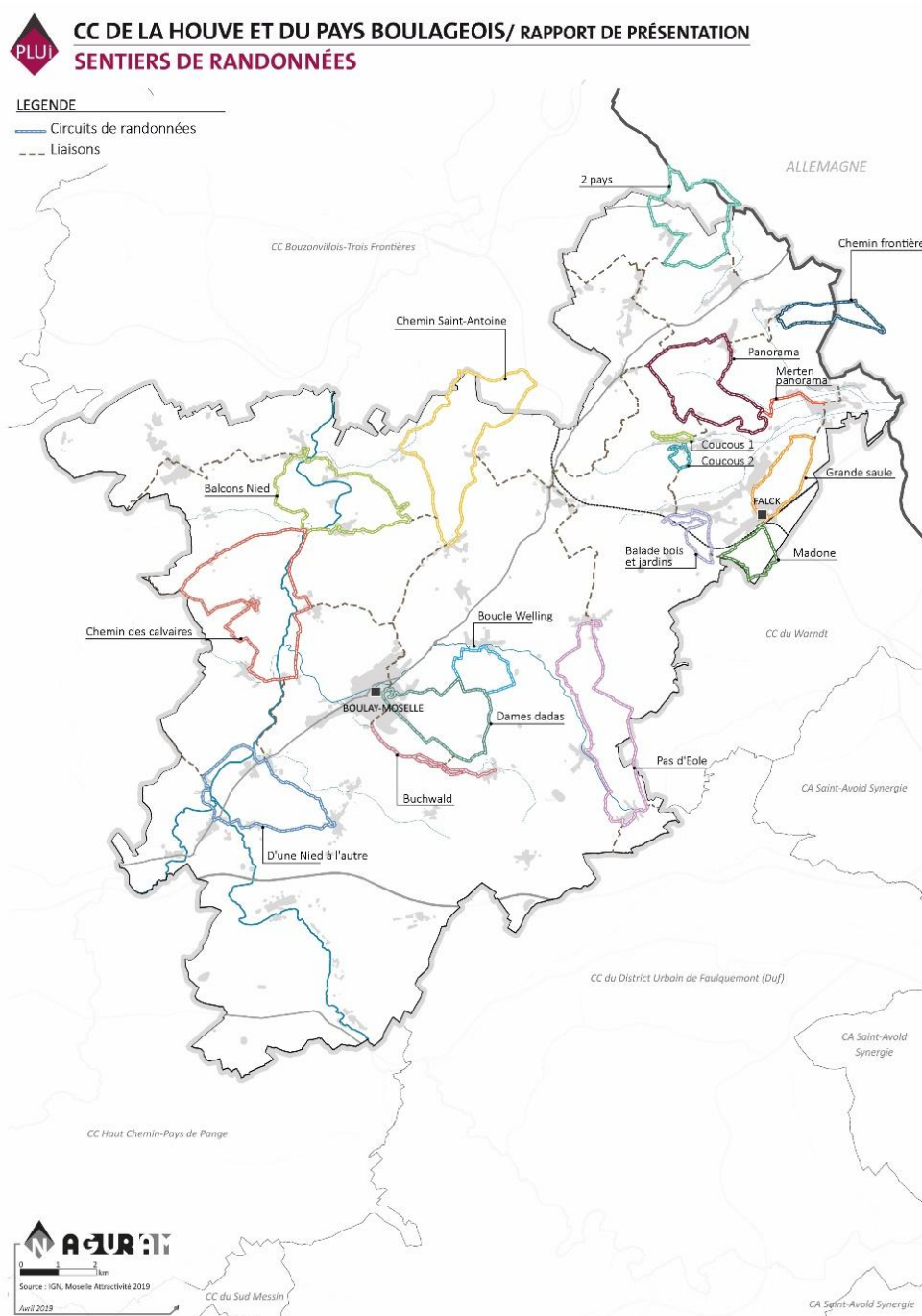
## 2.5. ÉTAT DES LIEUX DES MOBILITÉS ACTIVES

### A. Un potentiel d'infrastructures à destination des modes actifs qui restent à développer

La **taille et l'organisation urbaine discontinue** du territoire représentent un **inconvenient pour la marche et le vélo**. De plus, sur le territoire, le dénivelé parfois marqué des vallées représente un autre frein à la pratique des modes actifs pour des déplacements hors loisirs. Pour le vélo, la **pertinence d'éventuels aménagements se ferait donc sur des trajets de proximité avec les communes limitrophes** ayant un bassin d'emploi suffisant, et sur la liaison entre les tissus les plus denses et les polarités économiques du territoire. Actuellement, l'usage du vélo est très faible, son utilisation étant compromise par le peu d'infrastructures existantes. Les voiries principales sont, en effet, rarement aménagées pour les vélos, même sur les grands axes (D19, D25, Rue Général Rascas, ...).

### B. Les itinéraires de randonnée

Le **réseau d'itinéraires de randonnée** est quant à lui focalisé **sur l'aspect touristique** du territoire mais il peut néanmoins servir de base (avec les bords de la Nied) aux réflexions associées à ce thème des mobilités actives.





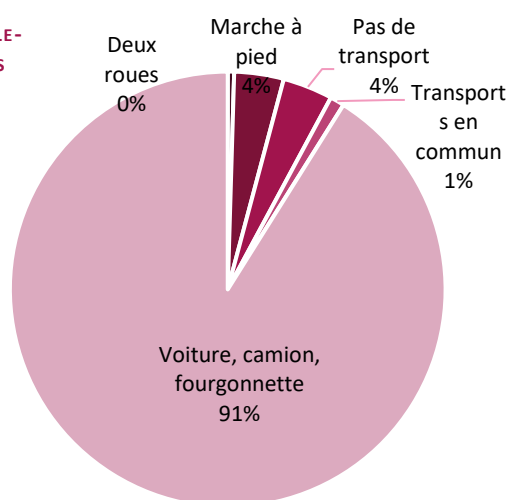
À noter : La moitié des ménages de la Houve possède au moins 2 voitures (Insee, 2015). Seules les voitures possédées sont prises en compte par l'Insee, à la différence de l'enquête déplacements qui recense l'ensemble des voitures disposées (possédées par le ménage et véhicules de fonction).

◆ **1 ménage sur 2 est équipé d'au moins 2 vélos (dans le pays boulageois)**

**49 % des ménages ont au moins 2 vélos.** Cette part est plus forte si l'on exclut Boulay-Moselle : elle représente alors 54 % des ménages. **1 400 personnes (10 %)** déclarent **réaliser au moins 2 déplacements à vélo par semaine** (du lundi au vendredi). En réalité, il s'agirait plus d'une activité de loisirs réalisée le week-end, étant donné qu'aucun déplacement à vélo n'a été recensé en semaine par l'enquête.

- La voiture : plus de 9 déplacements quotidiens sur 10 pour les habitants du pays boulageois.
- La marche : une part faible pour les déplacements domicile-travail.
- Les déplacements en transports collectifs occupent une place minoritaire (1 %) dans leurs pratiques de déplacements domicile travail.

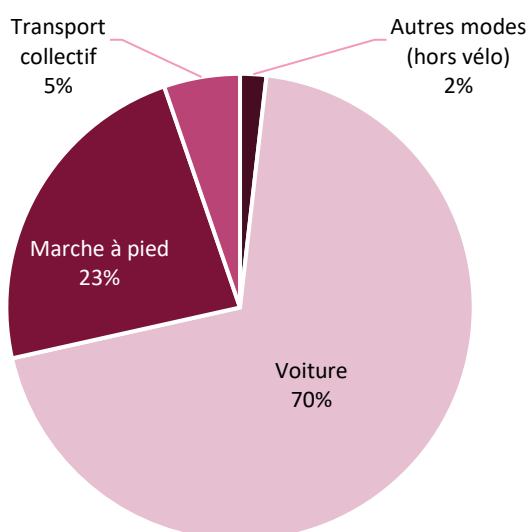
**PARTS MODALES DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES HABITANTS DE LA HOUE PAYS BOULAGEOIS (INSEE, 2015)**



Ces chiffres de l'INSEE cantonnés aux déplacements domicile-travail sont à relativiser avec les résultats de l'EDGT du SCoTAM qui montre que **les habitants du Pays Boulageois réalisent à pied 23 % de leurs déplacements quotidiens** (tous motifs confondus).

La part des déplacements en transport en commun est elle aussi plus importante d'1 % si l'on prend les chiffres de l'EDGT. Ces déplacements sont réalisés principalement en cars FLUO et autres autocars<sup>1</sup>.

**PARTS MODALES DES DÉPLACEMENTS (TOUS MOTIFS) DES HABITANTS DU PAYS PAYS BOULAGEOIS (EDGT, 2017)**



## B. Motifs des déplacements du Pays Boulageois

- ◆ **Les loisirs : 1er motif des déplacements internes au pays boulageois (25 %) :** Ce sont 4 600 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire :

- 43 % sont réalisés pour faire une promenade, du « lèche-vitrine » ou prendre une leçon de conduite ;
- 33 % pour participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives ;
- 20 % pour rendre visite à des parents ou des amis ;
- 4 % pour se restaurer en dehors du domicile.

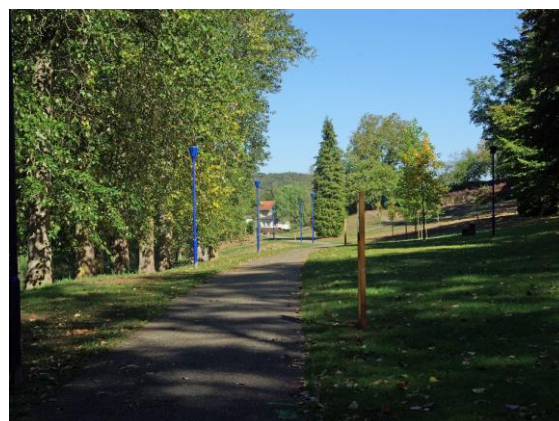
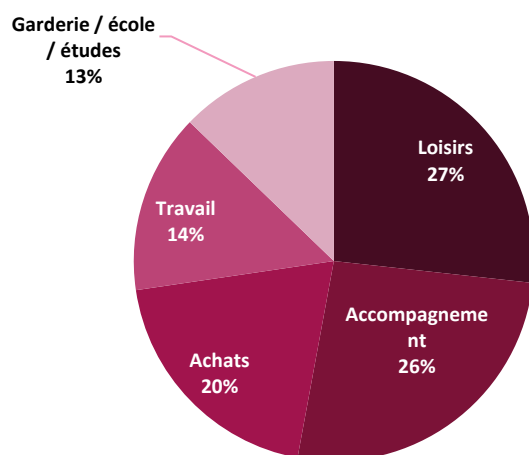
- ◆ **Les achats : 3e motif des déplacements internes au pays boulageois (18 %)**

Ce sont 3 400 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire. Ils se répartissent de manière équilibrée entre 2 catégories : d'une part, les achats en grands magasins, supermarchés, hypermarchés et leurs galeries marchandes, et d'autre part les achats en petits et moyens commerces et drive-in.

- ◆ **Le travail : 4e motif des déplacements internes au pays boulageois (13 %)**

Ce sont 2 500 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire. Les déplacements pour les loisirs et les achats réalisés en semaine par les habitants sont effectués principalement (70 % et plus) à destination de leur territoire\*. Les déplacements pour le travail sont plus diffus.

**PARTS SELON LE MOTIF DE DESTINATION DES DÉPLACEMENTS DANS LE PAYS BOULAGEOIS (HORS RETOUR AU DOMICILE ; EDGT, 2017)**



**UN EXEMPLE DE DÉPLACEMENTS DE LOISIRS AU PARC DE FALCK**

### C. De grandes améliorations concernant l'insécurité routière

- 6 % des accidents corporels impliquent un piéton ;
- 24 % des accidents corporels impliquent un 2 roues (vélos et 2 roues motorisés) ;
- 70 % des accidents corporels impliquent un automobiliste.

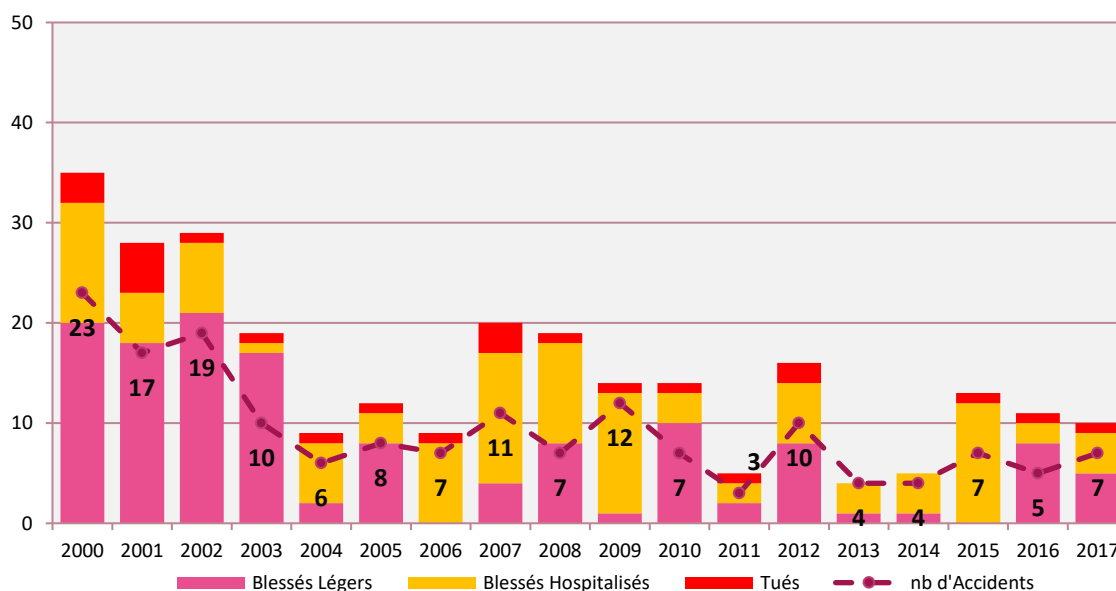
**Les points noirs de dangerosité routière se répartissent sur l'ensemble du territoire.**

Dans la majorité des cas, il s'agit de croisements en lien avec l'un ou plusieurs des éléments suivants : une circulation automobile importante, un manque de visibilité, des vitesses excessives, une concentration d'équipements/services, ou encore des voies difficiles à franchir en raison de la topographie du territoire. On trouve des situations accidentogènes sur les axes suivants :

- La D19 et la D954, axes particulièrement accidentogènes, en particulier à la sortie du collège Victor Demange et au nord de Boulay-Moselle, au niveau de la Valze sur la D954 où plusieurs sorties de route se sont produites à proximité du rond-point. La vitesse est souvent la cause principale, malgré une limitation à 50 km/h aujourd'hui.
- Le croisement de la D3 et de la D53 au niveau de la commune de Piblange
- L'intersection entre les RD19 et RD25 à Boulay-Moselle

**Il faut toutefois noter que depuis 2000, le nombre d'accidents a baissé de 70 % sur le territoire, signe encourageant de responsabilisation des conducteurs.**

**BILAN DES ACCIDENTS CORPORELS  
DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HOUVE - PAYS BOULAGEOIS**



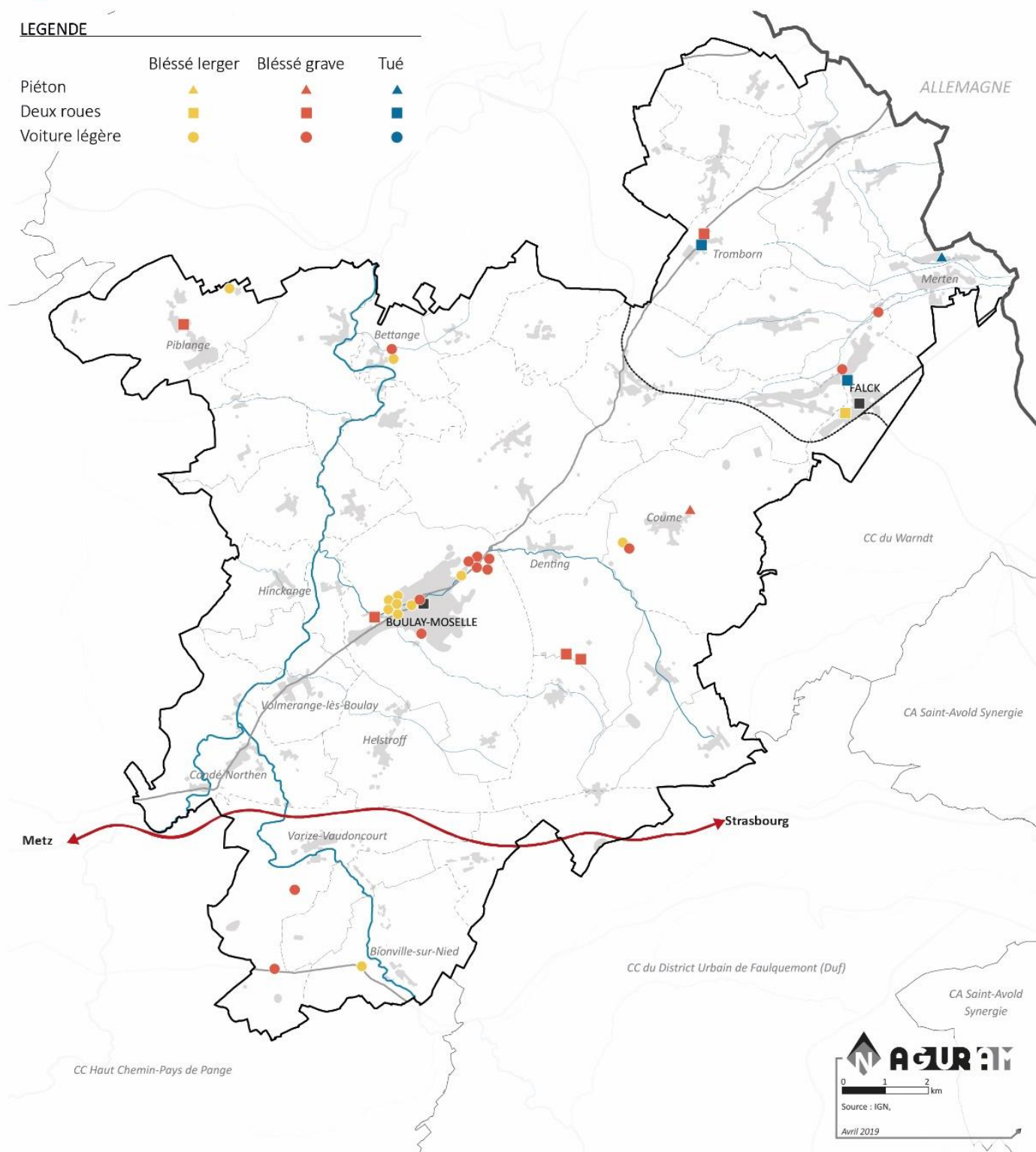


## CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION

### ACCIDENT

#### LEGENDE

|                |   |             |   |              |   |     |   |
|----------------|---|-------------|---|--------------|---|-----|---|
| Piéton         | ▲ | Bléssé lger | ▲ | Bléssé grave | ▲ | Tué | ▲ |
| Deux roues     | ■ |             | ■ |              | ■ |     | ■ |
| Voiture légère | ● |             | ● |              | ● |     | ● |

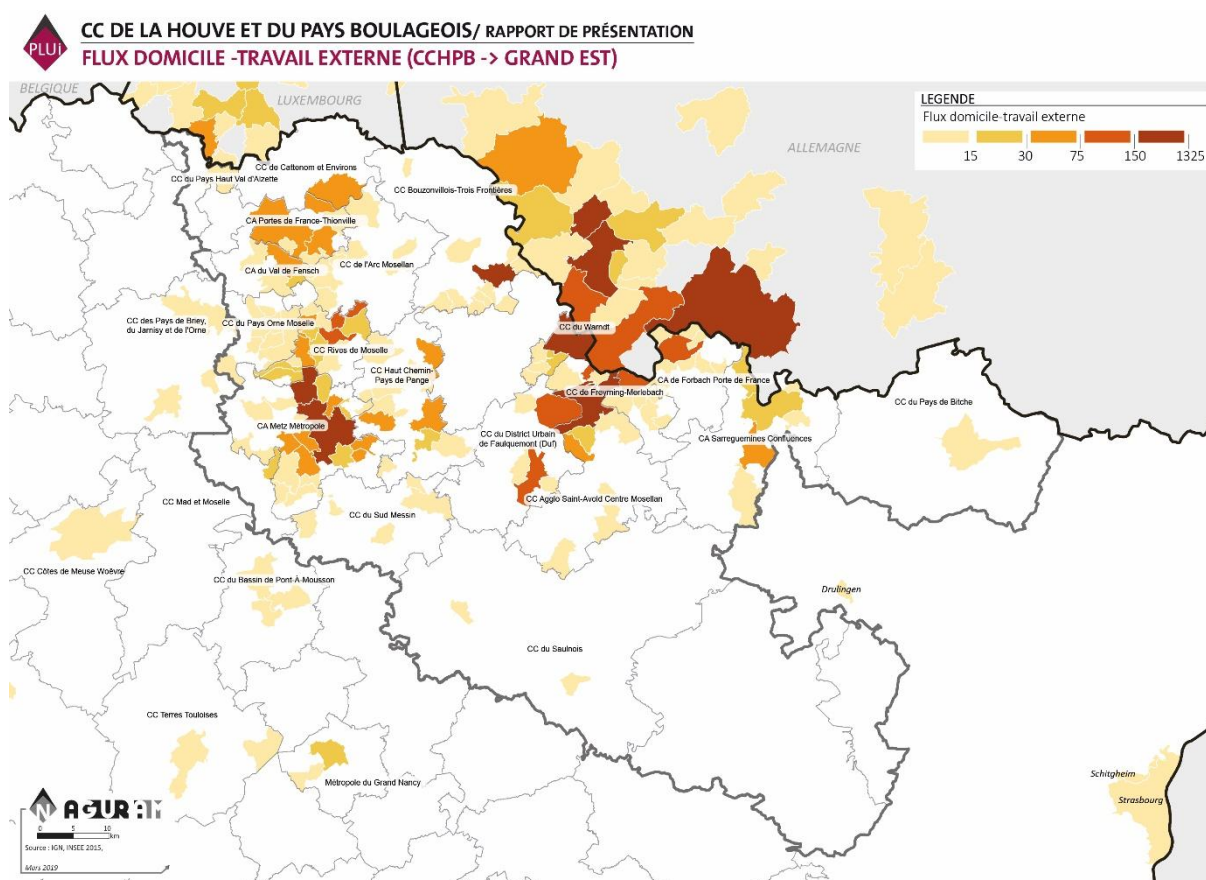


### 3.2. GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE

### A. Les migrations domicile-travail et domicile-étude sur le territoire de la CCHPB

Les principaux **flux domicile-travail des habitants** de la Houve Pays Boulageois se font :

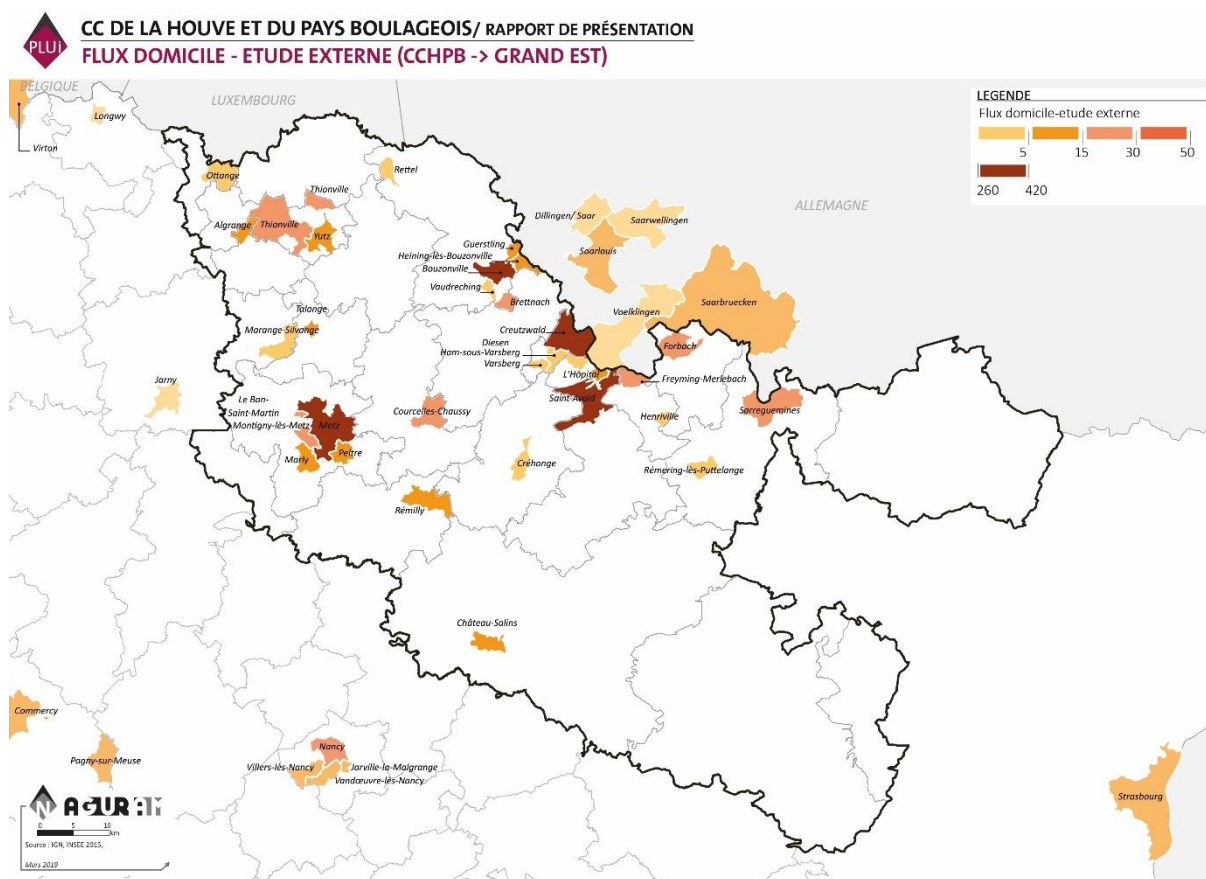
- En interne vers la commune de Boulay-Moselle : 25 % des habitants de la Houve Pays Boulageois travaillent à dans l'une des communes de la Houve Pays Boulageois, dont 13 % travaillent à Boulay-Moselle ;
- Vers Metz : 13 % des habitants de la Houve Pays Boulageois travaillent à Metz (19 % travaillent sur la Métropole Messine) ;
- Vers l'Allemagne : 12 % des habitants de la Houve Pays Boulageois travaillent en Allemagne (30 % pour les habitants de la Houve seule).



*Cette carte représente les destinations des actifs occupés résidant sur la Houve Pays Boulageois (Insee, 2015)*

Les **principaux flux domicile-étude des habitants** de la Houve Pays Boulageois se font :

- En interne, dans l’une des communes de la Houve Pays Boulageois : 64 % des habitants de la Houve Pays Boulageois étudient dans l’une des communes de la Houve Pays Boulageois (dont 30 % dans la commune de Boulay-Moselle) ;
- Vers Metz : 8 % des habitants de la Houve Pays Boulageois travaillent à Metz (9 % étudient à Metz Métropole) ;
- Vers l’Allemagne : 12 % des habitants de la Houve Pays Boulageois travaillent en Allemagne (30 % pour les habitants de la Houve seule).



Cette carte représente les destinations des étudiants résidant sur la Houve Pays Boulageois (Insee, 2015)

## B. Échanges avec les autres territoires du pays boulageois

### ◆ Le pays boulageois : un territoire attractif pour ses habitants :

Ils réalisent plus de la majorité de leurs déplacements dans leur territoire, soit 32 300 déplacements/jour, dont :

- 45 % uniquement dans la commune de Boulay-Moselle ;
- 23 % entre Boulay-Moselle et les autres communes du boulageois (deux sens confondus).

### ◆ Metz métropole : la polarité avec laquelle ils échangent le plus !

Les habitants réalisent 4 700 déplacements/jour entre leur territoire et Metz métropole (deux sens confondus), parmi eux :

- 1 900 sont effectués avec le secteur est de Metz métropole (Borny, Technopôle, Grange-aux-Bois) ;
- 1 500 avec le centre de Metz (ancienne ville, nouvelle ville, les Isles) et ses quartiers limitrophes (sablon, Plantières-Queuleu). À ces échanges, s'ajoutent des déplacements réalisés dans Metz métropole (2 300 déplacements/jour).

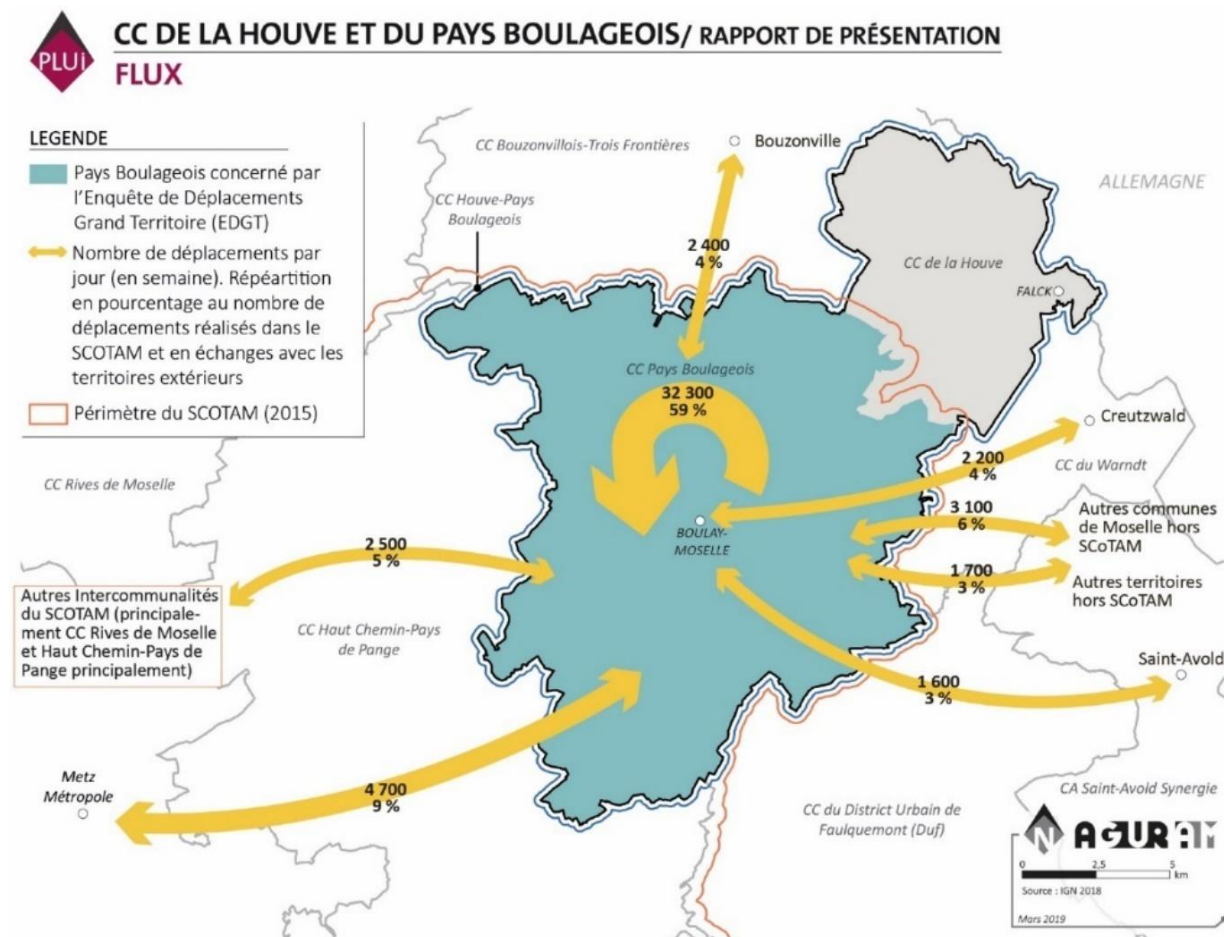
### ◆ En dehors du SCoTAM, les habitants du boulageois échangent particulièrement avec 3 polarités à l'est de la Moselle :

- Bouzonville : 2 400 déplacements/jour (deux sens confondus) ;
- Creutzwald : 2 200 déplacements ;
- Saint-Avold : 1 600 déplacements.

Les habitants réalisent également des échanges diffus avec d'autres communes de Moselle : 3 100 déplacements/jour.

◆ **À noter :**

Les habitants du Pays boulageois réalisent par ailleurs **5 600 déplacements/jour exclusivement en dehors du SCoTAM** (en origine et destination). Ces déplacements non liés au bassin de vie du SCoTAM ne sont pas pris en compte dans la répartition ci-dessus. 37 % sont réalisés pour le travail et plus de 20 % pour les loisirs. Près de la moitié (2 500 déplacements/jour) sont internes à Bouzonville, Creutzwald et Saint-Avold.



### C. Déplacements des habitants de la Houve

◆ **Migrations domicile-travail**

Les actifs résidents de la Houve réalisent en moyenne 3 400 migrations quotidiennes depuis leur domicile vers leur lieu de travail (données Insee, 2015) :

- 67 % (2 300 actifs) se déplacent pour aller travailler dans une commune de Moselle qui peut être aussi leur commune de résidence. Parmi eux :
  - 500 actifs travaillent dans une commune de la Houve-Pays Boulageois, dont 200 à Falck et moins de 100 à Boulay-Moselle ;
  - 500 actifs travaillent à Creutzwald ;
  - 300 actifs à Saint-Avold ;
  - 200 actifs à Metz métropole ;
  - 200 actifs à Bouzonville.
- 30 % vont travailler dans une commune allemande, soit 1 000 actifs (dont 400 à Sarrelouis) ;
- La part restante travaille au Luxembourg ou dans d'autres communes françaises hors Moselle.

**La voiture est le mode quasi exclusif pour ces migrations domicile-travail.**

◆ **Migrations domicile-étude**

Les scolaires et étudiants de la Houve réalisent en moyenne 1 400 migrations quotidiennes depuis leur domicile vers leur lieu d'étude (données Insee, 2015).

- 90 % de ces migrations sont réalisées vers une commune de Moselle. Une polarité ressort principalement, la commune de Falck : elle attire plus de 500 scolaires résidents de la Houve.
- Creutzwald et Merten en attirent entre 100 et 200, Saint-Avold moins de 100.

BOULAY-MOSELLE - BANNAY - BERVILLER-EN-MOSELLE - BETTANGE - BIONVILLE-SUR-NIED -  
BROUCK - CHÂTEAU-ROUGE - CONDÉ-NORTHEN - COUME - DALEM - DENTING - ÉBLANGE - FALCK  
- GOMELANGE - GUINKIRCHEN - HARGARTEN-AUX-MINES - HELSTROFF - HINCKANGE - MÉGANGE -  
MERTEN - MOMERSTROFF - NARBÉFONTAINE - NIEDERVISSE - OBERDORFF - OBERVISSE - OTTON-  
VILLE - PIBLANGE - RÉMERING - ROUPELDANGE - TÉTERCHEN - TROMBORN - VALMUNSTER -  
VARIZE - VELVING - VILLING - VIEFLING-LÈS-BOUZONVILLE - VOLMERANGE-LÈS-BOULAY



Communauté de Communes  
**de la Houve et du  
Pays Boulageois**

29A Rue de Sarrelouis 57220 BOULAY-MOSELLE  
Tél. : 03 87 79 52 90 | Fax : 03 87 79 57 24  
contact@cchpb.net

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE  
Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |  
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |